

**La préfète de l'Allier**  
**Officier de la légion d'honneur**  
**Officier de l'ordre national du mérite**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative  
d'une demande de permis de construire  
déposée par la société CPV KERNAUD  
en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol,  
au lieudit « Les Buttes Rouges » sur le territoire de la commune de MONTVICQ**

Par arrêté préfectoral n° 371/2021 du 19 février 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du mardi 16 mars 2021 au jeudi 15 avril 2021 inclus.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Montvicq, Bézenet et Doyet.

**Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Bernard VELUT, conseiller principal d'éducation en retraite.** En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

**Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :**

- sur internet à l'adresse suivante : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)  
Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours
- sur support papier et support numérique, en mairie de Montvicq (aux jours et heures d'ouverture) ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :  
<https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-montvicq/>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact sur l'environnement, relatif au projet.

**Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du mardi 16 mars 2021 à 9 heures, jusqu'au jeudi 15 avril 2021 à 17 heures, selon les modalités suivantes :**

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Montvicq, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier transmis à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Montvicq, 2 place de l'Eglise – 03170 Montvicq ;
- par voie électronique à l'adresse suivante :  
[parc-solaire-montvicq@democratie-active.fr](mailto:parc-solaire-montvicq@democratie-active.fr)
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :  
<https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-montvicq/>
- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses permanences assurées les jours suivants :

<b>Mairie de Montvicq :</b>	<b>- Mardi 16 mars 2021</b>	<b>de 9 h 00 à 12 h 00</b>
	<b>- Jeudi 25 mars 2021</b>	<b>de 13 h 30 à 17 h 00</b>
	<b>- Samedi 3 avril 2021</b>	<b>de 9 h 00 à 12 h 00</b>
	<b>- Mercredi 7 avril 2021</b>	<b>de 9 h 00 à 12 h 00</b>
	<b>- Jeudi 15 avril 2021</b>	<b>de 13 h 30 à 17 h 00</b>

Les observations enregistrées sur le registre d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Montvicq et sur internet à l'adresse suivante : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

**Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :**

CPV KERNAUD (Luxel)  
966 avenue Raymond Dugrand –  
CS 66014 – 34060 MONTPELLIER  
M. Antoine FILLAULT - Tél. : 06 71 94 06 95 -  
Courriel : [a.fillault@luxel.fr](mailto:a.fillault@luxel.fr)